

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

du 26 septembre 2016

n°2

page 1/2

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 21

PRESENTS (19) : M. ABELIN, M. PEROCHON, SULLI, Mme BARREAU, M. BARBOT, Mme LAVRARD, M. BONNET, Mme BOURAT, M. MEUNIER, M. BEN EMBAREK, M. PREHER, M. PINNEAU, M. HENEAU, M. GAUTHIER, M. GUIMARD, Mme PIAULET, M. MARTIN, Mme PONTHER, M. MELQUIOND

POUVOIRS (1) :

M. CHAINE mandant a pour mandataire M. SULLI

EXCUSES (1) :

Mme AZIHARI

RAPPORTEUR : Monsieur Alain GUIMARD

OBJET : Subvention pour l'organisation du Forum "Entreprendre en Vienne" 2016

Les chambres consulaires de la Vienne organisent la dixième édition du Forum "Entreprendre en Vienne" le 10 novembre 2016 au parc des expositions de Poitiers.

Ce salon dédié à la création, transmission et reprise d'entreprises, a pour objectif de réunir, en une seule journée et sur un seul lieu, l'ensemble des professionnels, afin de favoriser la création et le maintien des activités et des emplois dans le département de la Vienne. Il sera rythmé par plusieurs actions : un cycle de 4 conférences thématiques, une bourse d'opportunités, des rencontres avec les exposants, et le lien entre cédants et repreneurs. La CAPC aura un stand à cette occasion, afin de présenter son offre en matière d'accompagnement des porteurs de projets.

Plus de 200 visiteurs étaient présents lors de l'édition de 2015, et 140 rendez-vous ont été planifiés tout au long de la journée.

Le budget prévisionnel de la manifestation s'établit ainsi :

Dépenses		Recettes	
Communication		Partenaires	
Impression documents (7 000 dépliant, 150 affiches)	800,00 €	Crédit Mutuel, Banque Populaire, Crédit Agricole	6 000,00 €
Affiches sucettes Grand Poitiers + Châtelleraudais	800,00 €	Grand Poitiers	4 000,00 €
Mailing créateurs, repreneurs, cédants	700,00 €	CAPC	2 000,00 €
Presse écrite et numérique	4 000,00 €		
Sous-total	6 300,00 €	Sous-total	12 000,00 €
Fonctionnement		Exposants	
Location et montage stands	15 000,00 €	35 stands à 255 €	8 925,00 €
Fournitures administratives	70,00 €		
Parc des exposition	2 568,89 €		
Buffet d'accueil – apéritifs visite inaugurale - boissons stands	400,00 €		

Acquitté en PREFECTURE le 27/09/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

du 26 septembre 2016

n°2

page 2/2

Animation	800,00 €		
Sous Total	18 838,89 €	Sous-total	8 925,00 €
Organisation		Chambres Consulaires	
Frais de personnel	44 000 €		48 213,89 €
Total dépenses	69 138,89 €	Total Recettes	69 138,89 €

* * * * *

VU l'article 3 alinéa 1.1.1 des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, relatif à la compétence de développement économique,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014 déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDERANT l'intérêt pour la communauté d'agglomération de participer à un événement qui permet aux porteurs de projets de faire avancer efficacement leur projet de création, de reprise ou de transmission, grâce à la présence de l'ensemble des acteurs concernés,

CONSIDERANT le montant total de l'opération qui s'élève à 69 138 €,

Le bureau, ayant délibéré, décide :

-d'attribuer une subvention de 2 000 € à la Chambre de métiers et de l'artisanat, ainsi que le prévoit la convention jointe et d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.

-d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Cette dépense sera imputée sur le compte 90.10 / 65738 / 4300.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le 28/09/2016

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER